

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

CONSEIL NATIONAL D'ATTRIBUTION DES PALMES
ACADEMIQUES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

NATIONAL COUNCIL FOR THE AWARD OF ACADEMIC
PALMS

N° 2936/24 /L/MINESEC/CNAPA

Yaoundé, le 23 SEPT 2024

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

*Président du Conseil National d'Attribution
des Palmes Académiques*

A

MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES REGIONAUX DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES;
MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

**Objet : Attribution des Palmes Académiques
aux enseignants le 05 octobre 2024.**

En prélude à la remise des distinctions honorifiques aux lauréats des Palmes Académiques 2024 lors de la Journée Mondiale de l'Enseignant, le 05 octobre prochain,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que des missionnaires ont été commis pour le convoyage des médailles dans vos zones de compétences respectives.

Vous voudriez bien transmettre lesdites médailles aux autorités administratives qui procéderont à leur remise conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté n°069/CAB/PM du 06 août 2015 fixant les caractéristiques des Palmes Académiques ci-joint.

Par ailleurs, compte tenu des réclamations enregistrées relatives à la non remise des médailles à quelques récipiendaires absents, je vous invite à me faire tenir un rapport circonstancié du déroulement de cette activité accompagné des distinctions non attribuées.

Le Ministre Des Enseignements Secondaires,



Valons Lyonga, P.D.